

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES VERSANTS D'AIME  
AUPRÈS DE L'ESPACE ASSOCIATIF CANTONAL (EAC)**

L'an deux mil vingt-six le 29 avril, le Conseil communautaire dûment convoqué le vingt-deux avril, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL, Président.

Christian VIBERT est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BOIRARD Brigitte, COLEUR Amandine, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, MARTINOD Marie, MONTMAYEUR Rachèle, NICOT Noémie, SELLINI Sabine, SILVESTRE Claudie, VIALLET Amélie  
MM. COUNIL Rémy, AUBONNET David, BOCH Jean-Luc, CHENU Hervé, MARCHAND-MAILLET Thierry, OUGIER Pierre, PELLICIER Alexandre, SILVESTRE Jean-Louis, VÉNIAT Daniel-Jean, VIBERT Christian.

Absents excusés :

MM. RICHERMOZ Benoit (donne pouvoir à Mme Maryse FAVRE), SPIGARELLI Lucien (donne pouvoir à Mme Sylviane DUCHOSAL).

En exercice : 23	Présents : 21	Absents : 2	dont pouvoirs : 2
------------------	---------------	-------------	-------------------

**Date de publication :** 05 mai 2026 au 05 juillet 2026

Monsieur le Président explique au conseil communautaire que la Communauté de communes est liée à l'Espace Associatif Cantonal (EAC) par une convention pluri-partenaire d'objectifs et de moyens.

Cette convention a été signée le 8 février 2019 pour la période 2019-2022, elle a depuis fait l'objet d'avenants.

Cette convention prévoit que la Communauté de communes Les Versants d'Aime soit représentée au sein du conseil d'Administration dans le collège des membres de droit, avec 5 représentants.

Le Président précise qu'il convient de désigner les 5 élus communautaires qui siégeront au conseil d'administration de l'Espace Associatif Cantonal.

Le Président procède donc à l'appel des candidatures.

Les conseillers communautaires suivant se portent candidats en qualité de représentants au sein du Conseil d'Administration de l'EAC :

- Rémy COUNIL
- Brigitte BOIRARD
- Sylviane DUCHOSAL
- Sabine SELLINI
- Claudie SILVESTRE

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Générale des Collectivités Territoriales, suite à l'accord unanime de l'ensemble des membres du conseil communautaire, il est procédé à l'élection à main levée.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23
- nombre de votes « contre » : 0

VU l'article L.2121-21 du CGCT ;

VU la convention pluri-partenariale d'objectifs et de moyens 2019-2022 et notamment l'article 6 ;

VU la délibération n°2019-006 en date du 6 février 2019 concernant la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'EAC et la CAF de Savoie,

VU la délibération n°2022-111 en date du 9 novembre 2022 autorisant la signature de la convention territoriale globale avec la CAF de la Savoie,

VU la délibération n°2022-112 en date du 9 novembre 2022 autorisant la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'EAC et la CAF de la Savoie,

Vu la délibération n°2023-120 en date du 13 décembre 2023 autorisant la signature de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'EAC et la CAF de la Savoie,

VU la délibération n°2025-003 en date du 22 janvier 2025 autorisant la signature de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'EAC et la CAF de la Savoie,

VU la délibération n°2025-134 en date du 12 novembre 2025 autorisant la signature de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'EAC et la CAF de la Savoie,

VU la délibération n°2025-154 en date du 17 décembre 2025 autorisant la signature de l'avenant n°4 modifié à la convention d'objectifs et de moyens avec l'EAC et la CAF de la Savoie,

VU la candidature des membres du conseil communautaire suivants :

- Rémy COUNIL
- Brigitte BOIRARD
- Sylviane DUCHOSAL
- Sabine SELLINI
- Claudie SILVESTRE

**DÉCLARE** que sont désignés représentants de la Communauté de communes Les Versants d'Aime au Conseil d'Administration de l'EAC :

- Rémy COUNIL
- Brigitte BOIRARD
- Sylviane DUCHOSAL
- Sabine SELLINI
- Claudie SILVESTRE

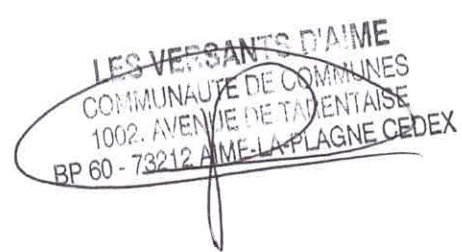
FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 29 AVRIL 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,  
Christian VIBERT



Le Président,  
Rémy COUNIL



LES VERSANTS D'AIME  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX